# Candidatures

***Conditions de candidature***

Les candidats doivent être inscrits à un niveau d'études correspondant au minimum à la 3e année de la Licence (archéologie, histoire, le cas échéant lettres classiques). Pour les stages de fouille, ils doivent présenter les conditions physiques requises et faire état d'une expérience de fouille.

***Voie 1 : candidature adressée aux responsables d'opération***
Les stagiaires sont, le plus souvent, recrutés directement en février-mars par le responsable de l'opération, enseignant-chercheur dans une université, parmi ses propres étudiants : dans ce cas, le responsable s'engage à obtenir le financement des voyages des stagiaires qu'il a recrutés au sein de sa propre université (UFR, centre de recherche, École doctorale, Relations internationales, …) ou à soutenir l'étudiant dans ses démarches auprès d'un autre organisme (collectivité territoriale, fondation, sponsor…).

***Voie 2 : candidature adressée à l'EFA***
Les étudiants d'universités dont aucun enseignant-chercheur ne travaille sur les sites de l'EFA adressent leur candidature directement à l'EFA.
Les candidatures déposées **avant le 1er mars** seront traitées en priorité. Toutefois, en cas de besoin il est possible que certaines candidatures reçues au-delà de cette date soient examinées.

Le dossier de candidature se fera en ligne sur la plateforme Missions de l'EFA et comprendra :

- une fiche de candidature
- un *curriculum vitae* détaillant l'expérience de terrain (fouille ou prospection) ou de musée (dessin, post-fouille)
- une lettre de recommandation d'un enseignant-chercheur, ou d'un responsable d'un chantier auquel le candidat a déjà pris part
- une lettre de motivation dans laquelle le candidat décrira ses compétences en fonction du type d'opération auquel il postule.

Il est à remplir directement sur la plateforme Missions après s'être préalablement enregistré.

---

Révision #4
Créé 2024-01-19 14:34:08 EET par Arnaud Contentin
Mis à jour 2024-01-19 17:09:30 EET par Arnaud Contentin